



UNION RADIO SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DE RADIOÉLECTRICITÉ SCIENTIFIQUE

SIÈGE SOCIAL : ACADÉMIE DES SCIENCES, 23 QUAI DE CONTI, PARIS 6^{ÈME}

Paris, le 30 juin 2012

Cher membre d'URSI-France,
Cher correspondant d'URSI-France,
Cher représentant d'un Grand Organisme,

Comme vous le savez, URSI-France est une association sans but lucratif, qui doit assurer diverses missions auprès de l'Académie des Sciences et de l'Union Radio Scientifique Internationale.

Le départ de Joël Hamelin du Secrétariat Général a conduit à revoir le fonctionnement du bureau, afin de maintenir son efficacité dans le fonctionnement quotidien et à long terme d'URSI-France. En effet comme pour de nombreuses associations et sociétés savantes, la réalisation des missions dépend étroitement de la bonne volonté de ses membres, tous bénévoles et souvent largement pris par des activités professionnelles envahissantes.

Vous trouverez en annexe le mode de fonctionnement d'URSI-France, organisé sous forme de réunions à divers niveaux de participation et de diffusion des compte-rendus. Cette information vous permettra d'apprécier la temporalité des travaux de l'association et de connaître à l'avance les divers niveaux de discussions. L'objectif est, bien entendu, de faire en sorte que chacun d'entre vous soit au fait des travaux du bureau, avec le degré d'information et d'actualisation le plus pertinent.

Par ailleurs, au-delà du bureau (restreint) qui est constitué des membres élus, il a été considéré hautement souhaitable de bénéficier du concours de Membres Associés, participant aux travaux du bureau sur des missions dédiées. La sollicitation de ces Membres Associés est en cours et ils apparaîtront sur le site web d'URSI-France.

En espérant que vous conservez un intérêt pour les radio-sciences et pour les actions d'URSI-France, je vous prie, cher collègue, d'agréer l'expression de mes très cordiales salutations.

Alain Sibille
Secrétaire général

ANNEXE : réunions annuelles du bureau d'URSI-France

| Période | Participants | Nature de la réunion | Diffusion CR |
|-----------|--------------|--|--------------|
| janvier | B+A | Réunion physique | Limité |
| mars | B+A | Réunion téléphonique | Limité |
| avril | B+A+C+G+M | Assemblée Générale (Journées Scientifiques) | Elargi |
| mai | B+A+C | Réunion physique | Elargi |
| juin | B | Réunion téléphonique | Limité |
| septembre | B | Réunion téléphonique | Limité |
| novembre | B+A+C+G | Réunion physique | Elargi |

B = bureau restreint (+ personnes ad hoc)
A = Membres Associés du bureau
C = Présidents/Vice Présidents des Commissions
G = Grands Organismes
M = tous les membres et correspondants

CR limité = diffusé à B+A+C
CR élargi = diffusé à B+A+C+G, placé sur le site web

L'organisation ci-dessus constitue le cadre général de travail annuel du bureau d'URSI-France. Il est susceptible de modifications exceptionnelles en fonction des circonstances.